

N° 2022/E3/44

**Question orale déposée par Julia TIBERI
au nom du groupe « Avanzemu »**

OBJET : Territorialisation des Plans Canicule.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Madame la Conseillère Exécutive en charge des établissements scolaires,

Le mois de mai 2022 s'avère être le deuxième mois de mai le plus chaud en 50 ans.

Au mois de juin, nous avons enregistré un record de chaleur mensuel.

La semaine dernière, certains établissements secondaires du grand Aiacciu ont relevé des températures allant jusqu'à 36 degrés dans les salles, et 38 dans les couloirs.

Dans le même temps, des enfants passent le brevet dans des salles dans lesquelles la température atteint 35 degrés.

Des lycéens ont passé le bac dans les mêmes conditions.

A l'évidence, les conditions ne sont absolument pas idéales ni même juste correctes, pour passer un examen ou, tout simplement, pour travailler sereinement.

Nous en avons l'illustration ce jour, alors que notre hémicycle est privé de climatisation.

Nous savons que nous allons devoir faire face aux conséquences du réchauffement climatique et que ces situations vont être de plus en plus fréquentes à l'avenir.

Par ailleurs, les plans canicule sont décidés à Paris lorsque les températures sont annoncées au-delà de certains seuils.

La météo en Corse n'étant pas la même qu'à Paris ni même que sur la grande majorité du territoire français, nous nous retrouvons régulièrement dans des situations chaudes qui ne relèvent pourtant pas des plans canicule et inversement.

Il conviendrait que les standards de déclenchement de ces plans relèvent de la compétence de l'autorité territoriale afin d'améliorer l'adéquation entre la théorie et la pratique. Ainsi, nous pourrions, notamment, optimiser la prévention des risques liés aux fortes chaleurs vis-à-vis des enfants. Ce dispositif pourrait également profiter aux collectivités municipales ou intercommunales dans le cadre de l'accueil des plus jeunes (crèches, garderies, écoles).

Ma question s'établit donc sur deux niveaux :

- S'agissant des plans canicule, avez-vous envisagé de demander une territorialisation des mesures liées à la gestion des journées chaudes, avec une prise de décision au plus près du terrain ?
- S'agissant des établissements scolaires du second degré relevant de la compétence de la Collectivité de Corse, quelles solutions entendez-vous mettre en œuvre, dans l'immédiat et à l'avenir, pour permettre à nos enfants d'étudier dans de bonnes conditions, tant au niveau de leur apprentissage que de leur santé ?